



Communication sur les tarifs 2025

Introduction



Chères clientes, chers clients,

Dans un souci de transparence et d'ouverture que nous cultivons depuis plusieurs années, nous souhaitons vous informer des modifications tarifaires de l'électricité, majoritairement positives, qui seront appliquées à partir de l'année prochaine.

Ces ajustements s'inscrivent dans le contexte plus large de la transition énergétique en cours. Les fluctuations du marché, la croissance de l'énergie solaire et l'évolution des habitudes de consommation sont autant de facteurs qui influencent les tarifs de l'électricité.

Ces changements reflètent notre engagement à préparer un avenir énergétique plus durable et stable, tout en continuant à vous offrir un service de qualité.

Nous espérons que ces informations vous seront utiles et vous remercions de l'attention que vous y porterez.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Petit'.

Christian Petit
Directeur général
de Romande Energie

Comprendre le contexte économique et la production énergétique

Chez Romande Energie, nous produisons une partie de l'énergie que nous vous fournissons. Afin de répondre à la demande de nos clients, nous achetons aussi de l'électricité en complément sur le marché. Ces dernières années, les crises mondiales ont provoqué une hausse historique des prix de l'énergie qui nous a tous impactés au quotidien. Heureusement, nous constatons actuellement une tendance à la baisse, bien que les prix restent volatils.

Cette situation souligne l'importance pour la Suisse de maximiser sa production énergétique nationale. En produisant davantage d'énergie localement, nous contribuons à un approvisionnement plus sûr, réduisons notre dépendance aux fluctuations du marché européen et stabilisons les tarifs pour nos clients.

Présentation des tarifs 2025

Après deux années mouvementées au niveau des marchés de l'électricité, Romande Energie atteint son objectif de proposer des tarifs en baisse pour la grande majorité de ses clients.

Scannez-moi pour voir la vidéo



Pour tout comprendre, découvrez nos explications.

Ménages : l'essentiel en un clin d'œil

Prenons l'exemple d'un ménage vivant à Morges, avec l'offre Énergie Suisse, au tarif simple, et consommant 2'000 kWh/an.

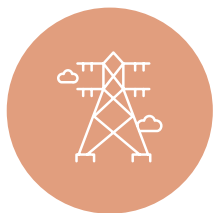
Voici les 3 éléments qui composent votre facture :



Énergie

-11.6%

Les prix de l'électricité que nous achetons sur le marché et les coûts de production ont baissé. Cette baisse est nuancée par un rattrapage dû à une sous-facturation des années passées*.



Acheminement

+1.1%

La réserve hivernale et les coûts du réseau électrique régional (Romande Energie) et national (Swissgrid) baissent. Cette baisse des coûts d'acheminement est nuancée par un rattrapage d'une sous-facturation des années passées*.



Taxes

-1.2%

Les taxes communales, cantonales et fédérales ne changent pas. Toutefois, la facture globale ayant baissé, cela réduit le montant payé pour la TVA.

Soit, une baisse de 4.3%

La facture de ce ménage passera donc de CHF 794.- à CHF 759.-.

* En Suisse, les tarifs de l'énergie et du timbre sont fixés sur des coûts prévisionnels établis l'année précédente, ce qui peut entraîner une sous ou sur facturation des clients en fonction des coûts réels une fois l'année réalisée. Si les tarifs prévus étaient trop élevés, nous remboursons la différence, et s'ils étaient trop bas, nous facturons la différence. À noter que les coûts sont régulés pour garantir leur justesse finale.

Vous aimeriez comprendre plus précisément ce que contient votre facture d'électricité?

Notre collègue Laetitia vous explique tout :



Scannez-moi pour voir la vidéo

Pour découvrir nos vidéos explicatives et nos tarifs en fonction de votre lieu d'habitation :

romande-energie.ch/tarifs



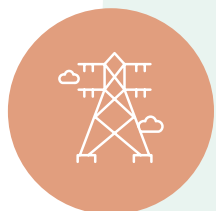
Vous êtes une entreprise ou une commune ?

Prenons ici l'exemple d'une entreprise basée à Morges, avec l'offre Énergie Suisse, au tarif «Pro BT DUP Haute», et consommant 500'000 kWh/an avec une puissance maximale de 150 kW.



Énergie

-24.6%



Acheminement

-16.8%



Taxes (TVA incluse)

-7.1%

Soit, une baisse de 18.7%



Le saviez-vous ?

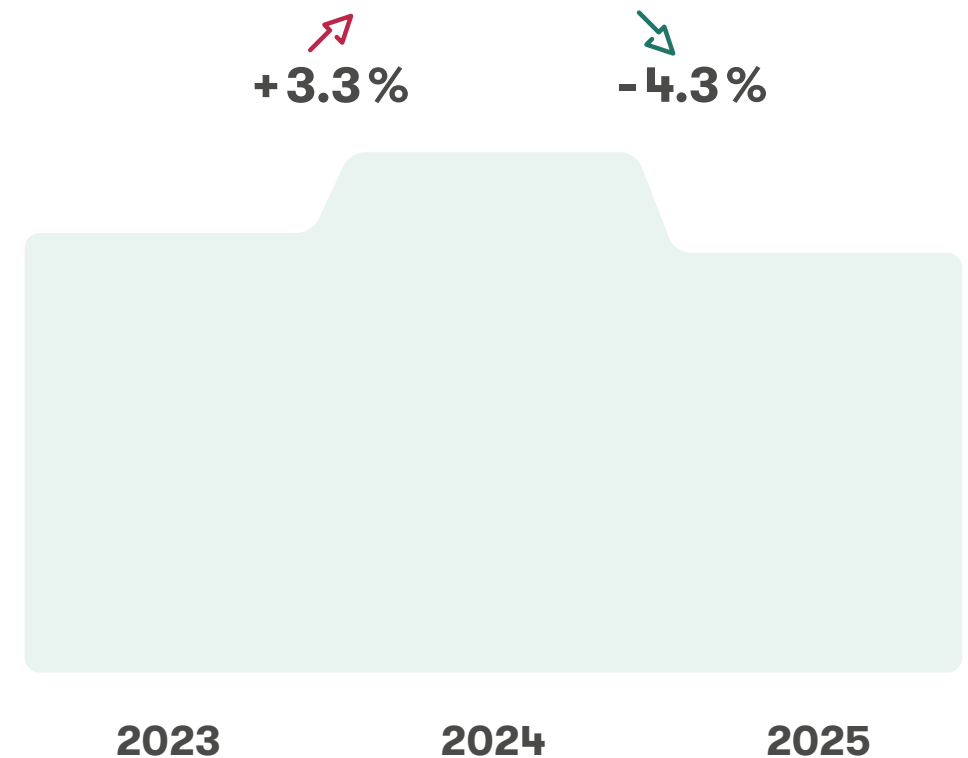
Les tarifs d'électricité des ménages et des entreprises ne sont pas directement comparables, car les entreprises consomment plus d'électricité, à des horaires différents, avec des puissances variables et selon des catégories tarifaires spécifiques. En cela, les entreprises ne sont ni avantagées, ni discriminées par rapport aux ménages.



Une situation qui s'améliore

La hausse historique des prix de l'énergie survenue en 2022 laisse place à une nouvelle stabilité.

Voici ce que cela représente pour un ménage vivant à Morges, avec l'offre Énergie Suisse, au tarif simple, et consommant 2'000 kWh/an.



D'où vient votre énergie ?

Chez Romande Energie, nous favorisons depuis toujours les énergies renouvelables locales.

Vous ne le savez peut-être pas encore, mais en payant votre offre d'électricité (Énergie Suisse ou Énergie Romande), vous participez vous aussi à ce développement. Comment ? Grâce au système des garanties d'origines qui nous permettent d'attester de la nature de l'électricité que nous vous fournissons.

Dans ce contexte, et comme chaque année, nous avons le plaisir de vous partager quelques informations précisant **d'où vient l'énergie que nous vous avons vendue en 2023 et comment elle a été produite :**

	Production	Provenance suisse
Énergies renouvelables	94.4 %	87.5 %
Force hydraulique	83.8 %	76.9 %
Autres énergies renouvelables	4.6 %	4.6 %
Énergie solaire	4.6 %	4.6 %
Énergie éolienne, biomasse, déchets urbains, géothermie	0.0 %	0.0 %
Courant au bénéfice de mesures d'encouragement*	6.0 %	6.0 %
Énergies non renouvelables	5.6 %	5.6 %
Énergie nucléaire	5.6 %	5.6 %
Agents énergétiques fossiles	0.0 %	0.0 %
Pétrole, gaz naturel, charbon, déchets urbains	0.0 %	0.0 %
Total	100 %	93.1 %

Romande Energie Rue de Lausanne 53, 1110 Morges | 0848 802 900

Comme vous le constaterez, 94 % de l'énergie fournie est certifiée renouvelable, dont 87 % d'origine suisse. Pourquoi pas 100% ? Car nous vendons de l'électricité à deux types de clients : ceux qui n'ont pas le choix de leur fournisseur (les clients du marché régulé, soit les ménages, communes et entreprises consommant moins de 100'000 kWh) et ceux qui peuvent choisir (les plus grands consommateurs, sur le marché libre). La différence vient de l'électricité achetée pour certaines grandes entreprises sur le marché libre qui ont la possibilité, si elles le souhaitent, de choisir une énergie qui n'est pas certifiée renouvelable.

En tant que cliente ou client du marché régulé bénéficiant de l'offre Énergie Suisse ou Énergie Romande, votre électricité est certifiée 100 % renouvelable et 100 % suisse.

* Courant au bénéfice de mesures d'encouragement, réparti de la manière suivante : 53.4 % d'énergie hydraulique, 18.2 % d'énergie solaire, 4.3 % d'énergie éolienne, 20.6 % de biomasse, 3.5 % de déchets urbains renouvelables, 0.0 % de géothermie.

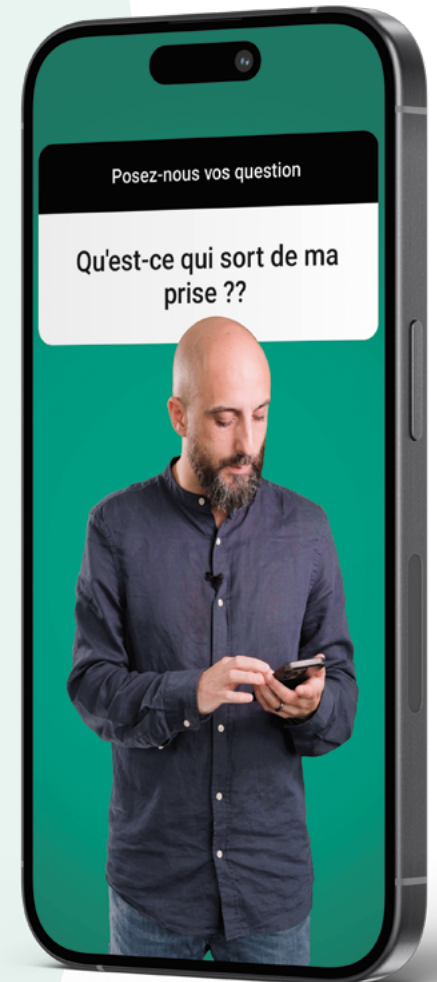


Et pour aller plus loin, peut-être aimeriez-vous comprendre la différence entre l'électricité que vous payez et celle qui circule dans vos prises ?

Pour découvrir notre explication, visionnez la vidéo de notre collègue Luca :



Scannez-moi pour voir la vidéo



Qu'avez-vous pensé de ce contenu ?

Votre avis est précieux !



Nous espérons que ces explications vous aideront à mieux comprendre les enjeux complexes du secteur de l'énergie. Votre avis nous est précieux et nous souhaitons instaurer une transparence totale dans nos communications. Ainsi, nous vous invitons à nous faire part de vos impressions et suggestions en prenant **moins de deux minutes** pour répondre à notre enquête. Votre participation nous permettra d'améliorer continuellement nos efforts.

Scannez-moi
pour faire le sondage



romande-energie.ch/sondageQ4